

L'OLN retarde sa décision sur son avenir

par André PROVENCHER

NICOLET — L'Ouvr des loisirs de Nicolet a décidé de reporter au 19 janvier sa décision concernant son propre avenir et ses relations avec la ville. A l'issue de la réunion du comité exécutif, tenue dimanche, le président de l'OLN, M. Pierre Lavoie, a indiqué que les opinions demeuraient encore partagées et que chacun des membres chercherait à compléter ses informations d'ici la prochaine réunion.

M. Lavoie a par ailleurs précisé que trois hypothèses étaient actuellement considérées par le comité exécutif de l'OLN. D'abord la municipalisation totale du loisir, la municipalisation partielle et le statu quo. On sait que le problème auquel fait face l'OLN est celui de la prédominance des tâches administratives sur celles qui concernent plus directement l'organisation et la promotion du loisir.

Lors de la prochaine réunion, un conseiller du Conseil régional des loisirs du centre du Québec devrait être à la disposition des administrateurs de l'OLN pour expliquer les avantages et les désavantages de la municipalisation. On se rappellera que le CRLCQ a déjà produit, à la demande de l'ancien conseil de l'OLN, un document sur la municipalisation du loisir à Nicolet. Ce document, entériné et défendu par les administrateurs avait d'ailleurs donné naissance à la crise du loisir au printemps 1974.

Enfin, le président Pierre Lavoie a aussi annoncé que les états financiers de l'OLN seraient disponibles d'ici quelques semaines et qu'ils seraient portés à la connaissance du conseil municipal le 20 janvier.

Pour les jeunes ne résidant pas dans la municipalité

Un conflit qui a duré plus de trois ans au Service récréatif et communautaire de Sorel

SOREL (LB) — Le conflit au Service récréatif et communautaire de Sorel concernant les non-résidents et les non-domiciliés, qui a été réglé au début de décembre dernier, remontait au mois de septembre 1971. Un résumé des événements qui se sont déroulés depuis cette date permettra à la population de la ville de Sorel et de la région de mieux comprendre les implications des décisions qui ont été prises par les autorités municipales.

Le 14 septembre 1971, le Service récréatif et communautaire de Sorel obtenait l'autorisation d'inscrire cinq équipes dans l'Association du hockey mineur de la rive sud. La ville possédait cependant les conditions suivantes: les joueurs faisant partie de ces équipes ne pourront faire partie des équipes-maisons et les dépenses devront être défrayées par l'organisation des clubs inter-cités et non par la ville de Sorel.

Le 27 avril 1972, M. Bernard Turcotte, directeur du Service récréatif, fait les recommandations suivantes aux autorités municipales concernant les équipes inter-cités: que cette organisation soit autonome qu'on lui fournisse gratuitement le colosse Cardin pour une période

de 200 heures et quelques autres avantages. En retour, l'organisation des équipes inter-cités devra se conformer aux exigences suivantes: les joueurs devront tous être résidents de la ville de Sorel, un rapport détaillé des dépenses et revenus doit être présenté à la ville, engagement à ne pas nuire au bon fonctionnement des ligues-maisons. Ces recommandations ont été acceptées par les autorités municipales le 26 janvier 1973.

Entre-temps, soit en mai 1972, le cas de non-résidents qui évoluait dans les clubs de baseball du Service récréatif de Sorel se pose. Le conseil municipal en date du 20 juin 1972, recommande que MM. Théodore Bardier, gérant municipal et Bernard Turcotte, directeur du Service récréatif, soient délégués de la ville sur le comité pour étudier les possibilités de fournir certains services récréatifs et communautaires à la municipalité de Saint-Pierre-de-Sorel, et qu'un rapport final soit soumis aux deux conseils avant le 15 novembre. Entre-temps, tous les jeunes de Saint-Pierre-de-Sorel qui évoluent dans toute activité du SRCS avant ce jour continueraient d'évoluer dans la même activité, tel

qu'auparavant. Cependant, ceux et celles qui avaient fourni de fausses adresses seront bannis, jusqu'à ce qu'une entente intervienne entre les deux corporations municipales.

D'autre part, en date du 7 mai 1972, le comité responsable des clubs inter-cités décide majoritairement de suivre les règlements de l'Association du hockey mineur du Québec en ce qui a trait à l'admission des joueurs. Ainsi tout joueur doit jouer dans les limites de la zone où se situe son domicile légal et les différentes zones sont définies par les responsables de la région. Par ailleurs, tout joueur demeurant dans une zone où il n'y a pas de hockey organisé,

pour sa division, peut jouer dans une des zones la plus proche de la sienne après avoir obtenu la permission de la zone où se situe son domicile légal. En ce qui concerne les équipes locales, ou équipes-maisons, les décisions prises par le conseil municipal de Sorel le 20 juin 1972 demeurent en force. A ces décisions viennent s'ajouter le 4 décembre 1972, une recommandation de M. Bernard Turcotte, directeur du Service récréatif, à l'effet que les parents des jeunes ou la municipalité de Saint-Pierre-de-Sorel versent un montant de \$50 additionnel au coût d'inscription et ce, pour chaque jeune évoluant dans les disciplines du hockey,

baseball et ballon-balai (filles). Qu'une offre analogue soit faite pour les jeunes de Sainte-Anne-de-Sorel.

M. Turcotte recommande par ailleurs que le conseil de ville favorise des démarches plus accentuées avec la commission scolaire régionale Carignan concernant le projet aréna-piscine et qu'advient la réalisation d'un tel projet, de reprendre les négociations avec la municipalité de Saint-Pierre-de-Sorel.

M. Turcotte demandait également au conseil municipal de Sorel de reconnaître le fait que les payeurs de taxes ne sont pas tous nécessairement résidents (domiciliés) de Sorel et que "nos services s'adressent uniquement aux résidents (domiciliés) de la localité de Sorel comme le service de la police et celui de la voirie". Il recommandait également que ces différentes recommandations deviennent un règlement municipal pour le cas des "non-résidents".

Cependant, lors de l'adoption du budget pour l'année 1973, aucune somme n'a été prévue pour la participation des non-résidents aux activités du service récréatif et communautaire, et le 26 janvier 1973, le conseil décidait que les non-résidents (non-domiciliés) ne pouvaient évoluer pour les équipes inter-cités.

Le problème est revenu sur le tapis à la fin d'octobre 1974 et un recensement des jeunes qui étaient inscrits au hockey mineur de la ville de Sorel a été entrepris. Le 16 novembre, un rapport fut soumis au conseil municipal indiquant qu'il y avait 50 jeunes non-résidents (non-domiciliés) de Sorel qui évoluaient dans les différentes équipes du Service récréatif et communautaire de Sorel. "Il fut alors décidé qu'il était défendu aux non-résidents de participer aux activités du dit service mais que toutefois, il sera loisible aux dirigeants du SRCS d'aider la municipalité de Saint-Pierre-de-Sorel à organiser ses loisirs".

Le 6 décembre dernier, les rel.

conseillers Nolin et Gauthier convoquèrent une assemblée spéciale du conseil pour étudier la possibilité de permettre aux non-résidents d'évoluer dans les équipes inter-cités du service récréatif. Pour pouvoir étudier cette solution, il fallait que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation d'une assemblée spéciale, ce qui a été rejeté majoritairement.

C'est le 12 décembre dernier que le conflit prit fin avec la convocation d'une assemblée spéciale du conseil par le maire, Me Luc Poupart, au cours de laquelle furent étudiées les propositions des municipalités de Saint-Pierre-de-Sorel et de Sainte-Anne-de-Sorel à l'effet de s'engager à payer les charges qui seront faites pour les enfants résidents ou domiciliés dans ces municipalités, qui sont inscrits pour la saison de hockey 1974-1975 au Service récréatif et communautaire de Sorel.

Une résolution a alors été adoptée maintenant que les joueurs de hockey non-résidents ou non-domiciliés dans la ville de Sorel, évoluant dans des ligues de hockey du Service récréatif et communautaire de Sorel depuis septembre 1974, soient autorisés à terminer la présente saison (1974-75), moyennant une contribution de \$35 par joueur, laquelle contribution devra être défrayée par les municipalités de Saint-Pierre-de-Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Robert, Sainte-Victoire et Saint-Joseph-de-Sorel, et qu'à la fin de cette présente saison de hockey (avril 1975), seuls les résidents de la ville de Sorel pourront bénéficier des activités sportives du Service récréatif et communautaire de Sorel.

Cependant, moyennant une entente protocolaire ou autre entre la ville de Sorel et une autre des municipalités de la région, il sera possible d'accepter la participation des non-résidents ou non-domiciliés en partie ou en totalité, selon le cas et disponibilité, à une ou des activités sportives du Service récréatif et communautaire de Sorel.

Le Festival de l'érable projette des promenades en plein air

PLESSISVILLE (GAB) — Le projet de promenades (sleigh rides) est définitivement inscrit dans le programme des activités printanières du Festival de l'érable 1975 de Plessisville. Le domaine forestier situé aux limites sud-est de la ville est le lieu déterminé pour ces excursions qui seraient mises gratuitement à la disposition de ceux qui se rendront aux fêtes à la tire organisées sur les lieux durant le temps des sucres. Ces promenades "plein air" constitueront un attrait particulier dans les activités à l'honneur durant la période des festivités. Le président du Festival de l'érable, M. Michel Marcoux, souligne que des commanditaires sont intéressés à financer la réalisation de ce projet de promenades sur le domaine pendant le temps des sucres et des manifestations printanières du 17e festival de l'érable de Plessisville.

Les activités commenceront le 22 mars pour prendre fin le 28 avril. La dernière semaine sera la période intensive des réjouissances; le programme de cette semaine comprend principalement l'exposition des produits de l'érable et d'artisanat, le gala de la reine et certaines réalisations à caractère culturel. C'est l'intention du conseil d'administration du Festival de l'érable de conclure des ententes avec le Comité socio-culturel de Plessisville pour la responsabilité de la section artisanale et artistique de l'exposition. La participation du Comité socio-culturel dans ce domaine de l'exposition, par le passé, a été

une précieuse collaboration et des mesures sont prises pour renouveler l'expérience en 1975.

La direction du Festival de l'érable de Plessisville fera probablement relâche en 1975 en ce qui a trait à sa participation au carnaval de Québec. Durant les trois dernières années, et grâce au bénévolat, une cabane à sucre a été ouverte dans la vieille capitale pendant la période du carnaval de Québec. A cette cabane, le personnel en place a distribué quantité de produits de l'érable et de documentation publicitaire. Pour cette participation en 1974, les autorités du Carnaval de Québec avaient posé des conditions très onéreuses et le Festival de l'érable de Plessisville a pu s'en tirer assez avantageusement sur le plan financier, par le travail bénévole d'un important groupe de bonnes volontés.

En 1975, il est convenu de mettre ce bénévolat à profit pour la publicité du Festival de l'érable mais d'une façon différente que celle de la participation du Carnaval de Québec; des études sont en cours pour l'orientation nouvelle à donner à ce secteur d'activité. Une distribution serait l'un des moyens proposés et "la porte est ouverte" aux suggestions.

Exposition provinciale

Une nouvelle requête est en préparation pour demander à M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture du Québec, que l'exposition du Festival de l'érable soit reconnue comme expo-

sition provinciale en ce qui concerne les produits de l'érable; la moyenne des participants à l'exposition de Plessisville est de 55 alors qu'à l'Expo-Québec cette participation se résume à très peu de chose comme on peut le constater les visiteurs à Expo-Québec en 1974, alors qu'on avait beaucoup de peine à découvrir les exhibits.

Subvention de \$6,000

Le ministère de l'Agriculture du Québec accorde une subvention de \$6,000 pour l'exposition organisée à Plessisville par le Festival de l'érable; le montant entier de cette subvention va en prix aux exposants de produits de l'érable. C'est d'ailleurs la condition posée par Québec pour l'attribution de ce \$6,000.

L'organisation de l'exposition des produits de l'érable coûte annuellement quelque \$1,500 au Festival de l'érable; ce montant est pris à même les revenus des festivités et ne comprend pas les nombreuses heures de travail données bénévolement pour l'aménagement des lieux.

Reconnaître l'exposition du Festival de l'érable de Plessisville comme exposition provinciale favoriserait la participation d'un plus grand nombre de producteurs font remarquer les membres du conseil d'administration. En 1974, M. Normand Toupin et son épouse avaient été les invités d'honneur au gala de la reine, dans le programme du Festival de l'érable de Plessisville; M. Toupin avait alors déclaré qu'il était favorable à

l'idée de considérer comme d'envergure provinciale l'exposition du Festival de l'érable de Plessisville. Une réponse positive est donc attendue à la nouvelle requête qui est en préparation à cette fin.

Avec janvier 1975 commence une période de fréquentes rencontres pour les responsables du Festival de l'érable de Plessisville. Une tâche importante est déjà complétée pour l'organisation des manifestations printanières de 1975 mais il reste encore beaucoup à faire, précise M. Michel Marcoux, président.

A la Régie des alcools

Chartrand et Fournier sont accusés de vol

DRUMMONDVILLE — Gilles Chartrand, âgé de 27 ans, et Serge Fournier, âgé de 23 ans, tous deux de la métropole, ont été officiellement accusés de vol avec effraction et possession d'instruments à effraction.

C'est ce que révélait le procureur de la couronne, Me Claude Mélançon, ajoutant que la plainte formulée par la sûreté municipale de Drummondville soulignait que le montant du vol atteignait environ \$1,170.

Rappelons que ces deux individus ont été arrêtés samedi

soir, vers 22 h à la suite d'un vol avec effraction perpétré à la succursale de la Régie des alcools de la rue Saint-Marcel à Drummondville.

C'est à la suite d'informations fournies aux policiers que ces derniers réussissaient ce coup de filet.

Chartrand et Fournier, comparaitront demain après-midi devant un juge de la cour des sessions de la paix afin d'obtenir leur libération sous cautionnement.

Marguerite Bourgeoys, la voyageuse, "sans sou ni maille" promettait à ses collaboratrices un régime très modeste, un minimum vital, dirait-on aujourd'hui.

On aura reconnu le nom d'écoles disparues ou ayant changé de vocation: Saint-Pierre et Marguerite-Bourgeoys, couvent Saint-Pierre avec ses internes et ses externes.

Toutes ces femmes conscientes d'avoir profité du courage de cette religieuse "sans voile ni guimpe", comme elle se désignait, lui feraient un grand honneur en venant partager avec leurs amies "le pain et le potage".

Sans cotisation elles sont conviées à la faire le 12 janvier à l'église Saint-Pierre pour la messe dominicale à 17 heures et au couvent Saint-Pierre, à 18 heures. L'absence à la messe n'exclut pas la rencontre au couvent. Celles qui comptent accepter cette invitation voudront bien donner leur nom avant le 9 janvier à l'une des personnes suivantes:

Mme M. P. Larivière-Ferland, Mme Lihane Généreux-Chevalier; Mme Lucette St-Germain, Mme Claire Crépeau-Tellier, Mme Monique Matton-Lavallée, Mme Gisèle Tremblay-Champagne, Soeur Lucille St-Onge, supérieur CND.

Les Chevaliers de Colomb se rendent à l'Ermitage des Bois-Francis



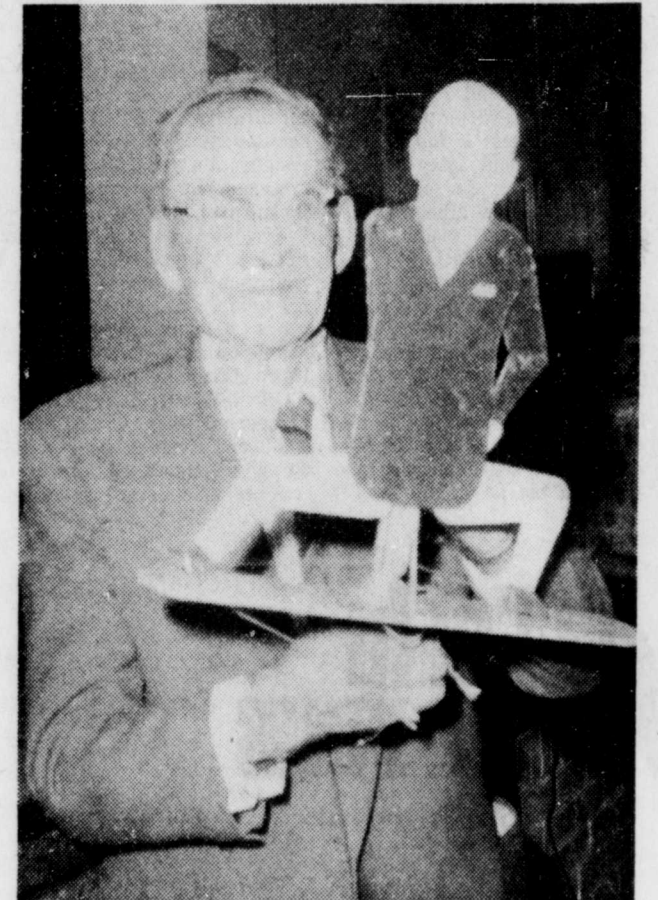
Il semble bien que l'on reviendra encore l'an prochain à l'Ermitage puisque le grand Chevalier du conseil 1254 des Chevaliers de Colomb, M. Florent Mercier, à gauche, reçoit l'appui du chef des

services à l'Ermitage, M. Benoit Rousseau à droite, avec l'approbation du député de district, M. Jules Pinard. (Photo Laurier Gardner).



Si c'était la fête des personnes âgées de l'Ermitage des Bois-Francis dimanche après-midi, on n'oubliait pas non plus les personnes qui s'occupent pendant toute l'année des pensionnaires. La jeune Chantal Bélieu ne s'en laissait pas

trop imposer par M. Laurent Boissonneault (que l'on voit à peine à l'extrême droite), aidé par l'accordéoniste Yvon Aubin, le guitariste Jean-Pierre Pépin, et le chanteur émérite André Deshaies. (photo Laurier Gardner).



M. Donat Poulin était fier de faire gigner son petit homme mécanique. Il en a même fait d'autres pendant ses temps de loisirs à l'Ermitage des Bois-Francis de Victoriaville; il en avait apporté qu'un à la grande salle. (Photo Laurier Gardner).



Mme Gédéon Plante, à 83 ans, connaît encore la valeur de l'argent, sa chanson sur ce thème en apprend beaucoup aux jeunes Chevaliers qui s'étaient rendus à l'Ermitage des Bois-Francis, dimanche après-midi. (Photo Laurier Gardner).

Une rencontre prévue avec la Dominion Dying

DRUMMONDVILLE (YC) — Il ne sera pas nécessaire de rappeler dans les détails que la compagnie avait reçu une subvention fédérale de quelque \$217,000 pour son expansion, créant environ 43 emplois. Toutefois au même moment, avait rapporté le conseiller syndical, M. Robert Dupont, 97 personnes étaient mises à pied. La raison qui avait été alors soulevée par la compagnie pour expliquer ce geste était que l'industrie du textile serait soumise à une récession dans sa production en raison de la conjoncture économique.

On se rappellera que les membres du syndicat, par un vote unanime, avaient clairement manifesté leur mécontentement à l'égard de la compagnie face à l'attitude rétrograde de la compagnie à la table des négociations. On sait que les syndiqués de la CSD de la dite compagnie pourront avoir recours légalement à la grève à compter du lundi 27 janvier. On pourra s'attendre à des surprises au cours de janvier si l'on considère que les syndiqués indépendants de la compagnie GTE Sylvania ont voté dans une proportion de 95 p.c. en faveur du recours à la grève lors de leur dernière assemblée générale, samedi dernier.

entre/voisins

● VICTORIAVILLE — C'est cette semaine que des employés municipaux de la ville de Victoriaville recueilleront les sapins de Noël. On a qu'à les placer à l'avant de la maison, près de la rue, et un camion se chargera de faire disparaître.

● SAINTE-GERTRUDE — Au cours de la dernière année, il y eut à Sainte-Gertrude un total de douze baptêmes, dix mariages et 19 sépultures. Le recensement paroissial donne les chiffres suivants: une population de 1,297 âmes pour 313 familles.

● SAINTE-GERTRUDE — Deux nouveaux marguilliers sont entrés en fonction le premier de l'an, soit MM. Ronald Richard et Jean-Paul Piché qui ont remplacé MM. Amédée Saint-Louis et Albé Laneuville. Les autres sont Mmes Mélanie Saint-Louis et Réjeanne Laneuville ainsi que MM. Léo Champoux et Hubert Saint-Louis.

● SAINTE-ANNE-DU-SAULT — L'abbé André Monfette, curé à Sainte-Anne-du-Sault, annonce que MM. André Perreault et Jacques Labbé ont été élus marguilliers à la place de MM. Côme Caron et Théophile Lupien. Les autres administrateurs de la paroisse sont MM. Arthur Piché, Claude Rivard, Germain Labarre et Gilles Maheux.

● VICTORIAVILLE — MM. Georges-Henri Gouin et Jean-Paul Hébert ont été élus marguilliers à la paroisse Saint-Gabriel-Lalemant de Victoriaville, en remplacement de MM. Louis-Philippe Roy et Ubald Breton. Les autres administrateurs de la paroisse sont MM. Eugène Camiré, Delphis Grégoire, Roger Moreau et Paul-Emile Simoneau nous fait part le curé Rodolphe Leboeuf.

● WARWICK — Les dirigeants municipaux de la ville de Warwick avaient convoqué les journalistes à une conférence de presse, hier soir à 22 heures. On devait alors présenter les chiffres du budget pour l'opération 1975 et aussi fournir des précisions concernant des allégations faites dans un hebdomadaire de la région à l'effet que cette ville aurait été mal administrée sous le règne du maire Richard Fortier.

VICTORIAVILLE — Pour certains, le civisme est un mot inconnu. La direction du club de golf de Victoriaville déplore le fait que des maniaques de la motoneige ont choisi le terrain du club pour leurs prouesses. Un motoneigiste a même eu l'audace de briser une clôture protégeant les verts et faire quelques virages sur le vert en question. Souhaitons que ce soit pas le comble et que ce motoneigiste ne soit pas un golfeur car si son identité est connue, il pourrait avoir de la difficulté à se trouver des compagnons de jeu, cet été...

● DRUMMONDVILLE — C'est mercredi que l'on connaîtra la décision des quelque 22 vice-présidents de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique, relativement aux accusations contre les cinq officiers de l'exécutif du local 1435 de la Celanese. On sait que ces derniers sont accusés par des membres du local de faire en quelque sorte de la propagande en faveur de la CSN.

● DRUMMONDVILLE — Plusieurs événements seront à suivre au cours de la semaine au palais de justice de Drummondville. Il y a le vol avec effraction au magasin de P.-E. Jacques, le cas de Lafond, accusé de séquestration, vol, déguisement et port d'arme offensive, il y a l'affaire Coulombe, accusé de négligence criminelle pour avoir causé la mort du jeune Luc Chapdeleine et n'avoir pas daigné s'arrêter après l'accident.

● DRUMMONDVILLE — Samedi soir à 20 h 30, à la salle des Chevaliers de Colomb, le conseil 2174 de Drummondville, tiendra une soirée d'information sous la présidence de M. René Constantin. Cette soirée d'information est en guise de préparation pour la prochaine initiation qui se déroulera le 26 janvier et où le conférencier sera M. Raymond Roberge de Ville Saint-Gabriel.

● DRUMMONDVILLE — Tous les membres Chevaliers du conseil 2174 sont conviés à l'assemblée mensuelle qui aura lieu au local, dimanche le 12 janvier. L'exécutif invite tous ses membres à un souper mixte pour le conseil de l'assemblée générale Lafortune.

● DRUMMONDVILLE — M. Jacques Parizeau, économiste et membre de l'exécutif du Parti québécois, sera à Drummondville jeudi afin de rencontrer les militants péquistes et ceux qui désirent y adhérer. Au cours des prochains jours, nous publierons d'autres informations à ce sujet.

● VICTORIAVILLE — Selon les informations qu'il nous a été possible de recevoir, la rentrée au Cégep de Victoriaville s'est faite sans histoire, hier matin. C'est sans doute vers la fin de la semaine que l'on saura ce que les étudiants ont décidé de faire.

● VICTORIAVILLE — Le début de 1975 est tragique pour les accidents routiers, dans la région des Bois-Francs. Hier, deux accidents importants avaient déjà fait trois morts.

Si vous attendiez avec impatience les soldes, en voilà un qui saura vous combler!

SOLDE de la
FLECHE ROUGE

DERNIÈRE SEMAINE
30% à 50%

de
RABAIS!

Dès demain 8 janvier
et jusqu'au samedi
11 janvier

**MIRACLE
MART**

**Dernière chance de profiter
de rabais exceptionnels!**

Notre Solde de la Flèche Rouge remporte un succès éclatant! Vous pourrez bénéficier de rabais allant jusqu'à 50% sur des articles saisonniers, articles indispensables pour la maison ou la famille. Les articles décrits ci-dessous vous sont offerts à rabais formidables. Hâtez-vous...c'est un occasion en or!

Toutes ces aubaines sont présentées dans l'allée principale. Venez tôt... vous profiterez d'un choix meilleur!

Vêtements hommes et garçons

Vêtements pour garçons—vêtements d'extérieur, accessoires, vêtements sport, pantalons
Vêtements pour hommes—vêtements d'extérieur, accessoires, vêtements sport, pantalons

Vêtements d'enfants, dames, filles

Manteaux, vêtements sport pour dames
Coordonnés pour dames
Vêtements de ski pour dames
Robes pour dames
Barboteuses, chemises-T pour enfants
Robes pour fillettes, 2-6x
Costumes pour garçons, 2-6x
Anoraks pour fillettes, garçons, 2-6x
Pantalons, chemises-T pour fillettes, 7-14
Anoraks pour fillettes, 7-14
Tenues de ski 2 pièces pour filles, 7-14

Vêtements pour dames

Tricots pour dames
Chemisiers pour dames
Robes pour tailles fortes, vêtements sport, jupes, corsages pour dames

Accessoires et chaussures

Élegants bijoux de couleur
Sacs à main pour dames
Bottes de vinyle pour dames
Bottes uréthane pour dames
Bottes vinyle, adolescentes et garçons
Bottes d'hiver en vinyle pour hommes
Bonnets et foulards pour dames



N'oubliez pas...vous pouvez utiliser votre carte Chargex ou Master Charge

4 derniers jours!
Ne manquez pas ce solde gigantesque!

C'est beaucoup plus facile de faire ses emplettes avec une carte
CHARGEX ou

Miracle Mart, le magasin attitré de la famille

4025 Des Forges
Centre Commercial "Les Rivières"

• Chèques d'allocations familiales acceptés
• "Mise de côté" pratique
• Stationnement facile
• Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

OUVERT • LUNDI A MERCREDI 9h30 A 18h • JEUDI ET VENDREDI 9h A 21h • SAMEDI 9h A 17h

Jean-Louis Thiffault aide le Chapdelaine

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — St-Zéphirin a remporté un gain facile dans le premier match de la ligue de hockey Indusco Molson, en disposant de la Mezzanine. Dans les autres rencontres; Provincial Oxygen a vaincu le Hamel et Ruel, et le Denis Chapdelaine a décroché la victoire contre le Langlais-TV.

St-Zéphirin a pris une confortable avance de 4 à 0 dans le premier vingt, et à aucun moment de la partie il n'a été menacé par la Mezzanine qui a encaissé un revers de 7 à 2. Réjean Descôteaux a marqué le filet vainqueur au premier engagement sur une aide de Roger Thériault à 8:10. Les autres joueurs qui se sont mis en évidence dans cette rencontre pour la formation victorieuse ont été: Raymond Turcotte avec 2 filets et autant d'aides, Hubert Turcotte pour 1 but et 2 passes, Gaétan Daigle avec 2 filets et une mention, Michel Descôteaux avec 1 but et Roger Thériault avec un total de 3 passes. Léon Bussièrès et Leslie Haworth ont marqué pour la Mezzanine, et Daniel Leclerc a récolté 2 aides. Une seule mineure

dans cette joute, à St-Zéphirin. Dirigé à l'offensive par Jean-Louis Thiffault avec une paire de filets au dernier engagement, le Denis Chapdelaine a eu gain de cause en l'emportant contre le Langlais-TV, par le pointage de 3 à 1. L'autre filet des gagnants a été enregistré par Eric Shoener, tandis que René Parenteau se signalait avec 2 mentions d'assistance. Michel Marquis a évité le blanchissage au Lanvlais-TV sur une aide de Pierre Lemaire. Sept mineures dans cette rencontre, dont 5 au Langlais-TV, et une majeure à chaque équipe à Richard Grenon et Robert Guilbeault.

Après avoir pris une avance de 2 à 1 à la première période, le Hamel et Ruel a dû s'avouer vaincu par le compte de 4 à 2 par le Provincial Oxygen. Gilles Poirier a signé ceux du Hamel et Ruel. Les filets de la formation gagnante ont été enregistrés par Camille Boisclair avec 2. Gilles Yaworski et Robert Bergeron avec 1 chacun. Gérard Lefebvre a également bien fait avec un total de 4 mentions d'assistance. Aucune punition n'a été enregistrée dans ce match.

Une égalité en première place

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — La formation du Pepsi-Cola rejoint au premier rang de la ligue des dards de l'Association sportive Celanese le Denis Chapdelaine, grâce à un gain de 5 à 1 contre la Bijouterie Lyonnais, cependant que le Denis Chapdelaine récoltait 4 points contre la Boulangerie Guérin qui en obtenait seulement 2. Les 2 autres rencontres se sont soldées par des verdicts nuls de 3 à 3, entre le Labatt Bleu et Drummond Mobile, et le Café Lindsay contre le Dan Sports.

Tel que mentionné précédemment, le Denis Chapdelaine et le Pepsi-Cola sont sur un même niveau au premier rang du classement avec 40 points, 5 points de plus que le Drummond Mobile. Les autres équipes sont dans l'ordre: Bijouterie Lyonnais avec 32 points, Dan Sports et Labatt Bleu avec 30 points chacun, Café Lindsay 29, et au dernier ni-

veau, la Boulangerie Guérin avec 27 points. René Provencher domine dans le domaine des étoiles avec un nombre de 49, quatre de plus que Lionel Lafond. Claude Guay enregistre le plus haut pointage avec un 174, suivi de Gérard Beaudoin avec 154. Les résultats de la ligue de dards féminine de l'ASC sont: Germaine Bisson 5, Lise Lemire 1, Pauline Caux 4, Marthe Collin 2, Claire Couture 4, Aurora Lefebvre 2, Carmen Bergeron et Carmen Robidoux avec un match nul de 3 à 3.

Pauline Caux est en tête du classement avec 37 points, un de plus que Claire Couture et Germaine Bisson au second niveau. Dans l'ordre des équipes suivantes: Aurora Lefebvre 34, Lise Lemire 33, Carmen Robidoux 31, Carmen Bergeron 29 et Marthe Collin 28. Aurora Lefebvre et Jeanne Lefebvre ont chacune un nombre de 50 étoiles.

Des joutes remises

NICOLET (CM)

Le tournoi régional de hockey se mettra en branle mercredi. Cette compétition organisée pour la première fois dans la ville des clochers présentera trois rencontres le 8 janvier. Au lever du rideau, le St-Gabriel fera face au St-Philippe suivi à 8 heures d'une rencontre entre STR et Assomption. A 9 h 15, le St-Léonard s'attaquera au Ste-Bernadette.

pulation de Nicolet pour venir assister en grand nombre à ces joutes de hockey bantam.

Des remises A la suite de ce tournoi, les deux programmes de la Ligue des Caisses Pop ont été rapportés à la fin du calendrier du circuit Paul-Hubert Lemire. Il en est de même pour les joutes du hockey mineur ainsi que le patinage libre de vendredi sans oublier les rencontres de ballon sur glace.

Au tournoi international de hockey midjet

Nicolet et Princeville feront les frais de la joute d'ouverture

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Un nombre de 100 parties, soit 4 de plus que la saison dernière, seront disputées à l'occasion du "11e tournoi international de Hockey Midjet de Drummondville" cette saison, au Centre civique de la rue Cockburn à Drummondville. Cette compétition regroupera cette saison 40 rencontres dans la classe 1, 2 parties de moins que l'an dernier; 24 matches dans la classe 2, 2 de plus qu'en 74; 18 joutes en classe 3, 4 de plus que l'année précédente, et un nombre identique de parties dans la classe 4, avec 18.

Sous la présidence de Roger Dubois, le tournoi débutera vendredi le 31 janvier pour une durée de 10 jours, avec la participation des commanditaires Roger "Molson" Lauzon, Georges Plamondon Ltée et la Société des Loteries et des Courses du Québec.

Nicolet sera opposé contre Princeville pour le premier match cédéul pour vendredi à 12 h15 dans la classe 4. Pour Nicolet, se sera une seconde année à sauter sur la glace pour la première joute de la compétition. Au cours de cette même journée; Sorel fera face à Villeneuve, Laval-des-Rapides contre le Cap-de-la-Madeleine, Victoriaville contre Drummondville, etc.

Les champions de la classe 1, Ottawa Canadiens, qui avaient remporté les hon-

neurs l'an dernier contre Ste-Catherines, Ontario, par le total de 7 buts contre 4 en 2 joutes, seront opposés contre les gagnants de la série Elites du Nord contre Québec Centre pour la première joute, dimanche le 2 février à 12 h 15.

Richmond Hill, Ontario, champion de la classe 2 en 74, grâce à 2 victoires contre Drummondville par les pointages de 3 à 1 et 5 à 1, disputeront leur premier match mercredi le 5 février contre les gagnants de la série Chomedey-Est et Pointe-Claire. Cette rencontre est cédéulée pour 11 h 00.

Les vainqueurs de la classe 3, la formation de Sorel, seront opposés pour le premier match contre Villeneuve ors de la journée d'ouverture à 17 h 15. L'an dernier, Sorel s'était mérité les grands honneurs avec 2 victoires contre Chambly par les pointages de 5 à 3 et 2 à 1.

Les Champions de la classe 4 lors du "10e Tournoi", Acton Vale; seront opposés pour la première rencontre contre St-Marc-des-Carrières, samedi le 1er février à 19 h 45. L'an dernier, Acton Vale avait eu aucune difficulté à vaincre Maniwaki en l'emportant par des pointages de 5 à 6 et 4 à 2.

Cette "11e compétition" sera rehaussée par la présence d'une formation de la Suède. Le premier match sera disputé samedi le 1er février à 14 h45, contre les Sabres de Pointe-aux-Trembles.

Vendredi, 31 janvier		Samedi, 1er février		Dimanche, 2 février		Lundi, 3 février		Mardi, 4 février	
1-12 h 15 - Nicolet vs Princeville	3	9-8 h 30 - Shawinigan vs Gatineau	2	20-8 h 30 - Waterloo vs Pont-Rouge	4	31-9 h 30 - Chomedey-Est vs Pointe-Claire	1	41-9 h 30 - 35 vs 28	1
2-13 h 30 - Asbestos vs Boucherville	4	10-9 h 45 - Chambly vs Joliette	2	21-9 h 45 - Ste-Thérèse vs St-Jérôme	4	32-10 h 45 - 3 vs 24	1	42-10 h 15 - 10 vs 32	1
3-14 h 45 - Beilleville vs Magog	3	11-11 h - Trois-Rivières vs S.V. Mar- rie-St-Jacques	1	22-11 h - Pte-aux-Trembles Jets vs St-Hyacinthe	2	33-12 h - 18 vs 20	1	43-11 h 30 - 34 vs 26	1
4-16 h - Windsor vs Laprairie	3	12-12 h 15 - East-Of-The-River vs Im-Conception	1	23-12 h 15 - Ottawa Can. vs St-Vincent-de-Paul	1	34-13 h 15 - 2 vs 5	1	44-12 h 45 - 40 vs 17	1
5-17 h 15 - Sorel vs Villeneuve	3	13-13 h 30 - Richmond vs St-Romuald	4	24-13 h 30 - Loretteville vs Town of Mont-Royal	1	35-14 h 30 - Donnacona vs 1	1		
6-18 h 30 - Laval des Rapides vs Cap-de-la-Madeleine	2	14-14 h 45 - Suède vs Pointe-aux- Trembles, Sabres	2	25-14 h 45 - 9 vs 7	1	36-15 h 45 - 2 vs 5	1		
7-19 h 45 - Victoriaville vs Drummondville	2	15-16 h - Elites du Nord vs Québec Centre	1	26-16 h - F.Y. Marier vs Pro. H. Châteauguay	1	37-17 h - St-Léonard vs Mont. West.	1		
8-21 h 15 - Sherbrooke vs Chomedey	2	16-17 h 15 - Repentigny vs Theftford Wines	1	27-17 h 15 - Loisirs Ste-Croix vs ...	1	38-18 h 15 - 21 vs 22	1		
		17-18 h 30 - 8 vs Lasalle Cyclones	1	28-18 h 45 - 4 vs 13	1	39-19 h 30 - 6 vs 14	1		
		18-19 h 45 - Acton Vale vs St-Marc- des-Carrières	1	29-19 h 45 - Valleyfield vs Cornwall 2	1	40-21 h - 26 vs 17	1		
		19-21 h - Hochelega Maisonneuve vs Pierrefonds	1	30-21 h - North S. Pierrefonds vs Ste- Foy, Qué.	1				
		20-8 h 30 - Waterloo vs Pont-Rouge 4	1	31-9 h 30 - Chomedey-Est vs Pointe- Claire	1				
		21-9 h 45 - Ste-Thérèse vs St-Jérôme	1	32-10 h 45 - 3 vs 24	1				
		22-11 h - Pte-aux-Trembles Jets vs St-Hyacinthe	1	33-12 h - 18 vs 20	1				
		23-12 h 15 - Ottawa Can. vs St-Vincent-de-Paul	1	34-13 h 15 - 2 vs 5	1				
		24-13 h 30 - Loretteville vs Town of Mont-Royal	1	35-14 h 30 - Donnacona vs 1	1				
		25-14 h 45 - 9 vs 7	1	36-15 h 45 - 2 vs 5	1				
		26-16 h - F.Y. Marier vs Pro. H. Châteauguay	1	37-17 h - St-Léonard vs Mont. West.	1				
		27-17 h 15 - Loisirs Ste-Croix vs ...	1	38-18 h 15 - 21 vs 22	1				
		28-18 h 45 - 4 vs 13	1	39-19 h 30 - 6 vs 14	1				
		29-19 h 45 - Valleyfield vs Cornwall 2	1	40-21 h - 26 vs 17	1				
		30-21 h - North S. Pierrefonds vs Ste- Foy, Qué.	1						
		31-9 h 30 - Chomedey-Est vs Pointe- Claire	1						
		32-10 h 45 - 3 vs 24	1						
		33-12 h - 18 vs 20	1						
		34-13 h 15 - 2 vs 5	1						
		35-14 h 30 - Donnacona vs 1	1						
		36-15 h 45 - 2 vs 5	1						
		37-17 h - St-Léonard vs Mont. West.	1						
		38-18 h 15 - 21 vs 22	1						
		39-19 h 30 - 6 vs 14	1						
		40-21 h - 26 vs 17	1						
		41-9 h 30 - 35 vs 28	1						
		42-10 h 15 - 10 vs 32	1						
		43-11 h 30 - 34 vs 26	1						
		44-12 h 45 - 40 vs 17	1						

Warwick connaît une série de victoires

WARWICK (RL) — Le Roland Boulanger de la Ligue junior "B" de hockey de l'Estrie connaît actuellement ses meilleurs moments de la présente saison. L'équipe de Warwick a en effet remporté une troisième victoire d'affilée, dimanche après-midi, à domicile, en défaits les porte-couleurs du Magog par le compte de 7-5. La fiche des jeunes protégés de l'instructeur Bertrand Lévasseur, pour les cinq derniers matchs se lit donc comme suit: trois victoires, une partie nulle et une défaite.

Si on revient à la partie de dimanche après-midi, Pierre Roux a dirigé l'attaque du Warwick avec une paire de buts. Les autres ont été réussis par Pierre Bernier, Richard Ling, Alain Poirier, François Beaudoin et Serge Pard.

L'instructeur du Roland Boulanger espère donc que son équipe continuera à bien aller pour gagner des positions au classement et devenir dangereuse aux éliminatoires de la fin de saison.

Arthabaska continue sa série de triomphes

WARWICK (R.L.) — Pour ce qui est du club Arthabaska de la ligue de hockey interparoisiale O'Keefe des Bois-Francis, 1975, est sensiblement comme 1974. Les meneurs du circuit Jean-Guy Dubois ont en effet débuté la deuxième moitié de la saison en disposant de l'équipe de Warwick pour le compte de 9-1. Arthabaska n'a pas lésiné en enfilant trois buts en moins de deux minutes de jeu à la première période. Jacques Michel, Florent Houle, Jean-Paul Houle ont réussi deux buts chacun pour Arthabaska, les autres étant le travail d'André Houle, Normand Houle, Jacques Houle.

François Morin a évité une humiliation encore plus grande au Warwick en marquant l'unique filet des siens.

Tingwick a le meilleur Dans une deuxième rencontre, Tingwick a disposé du Princeville par 3-1. Mario Roy a marqué deux

Pour Tingwick, c'était un troisième gain au cours des quatre dernières rencontres. Même pointage La troisième partie s'est soldée par un pointage identique alors que Plessisville a disposé du Saint-Albert par 3-1.

Pierre Bellemare, Gaétan Boislard, Rosaire Chrétien ont été les compteurs du Plessisville et Yvon Martel a marqué pour Saint-Albert.

Il faut noter la tenue superbe du cerbère Jean-Claude Poirier du Plessisville avec des arrêts acrobatiques. Avec cette victoire Plessisville s'approche à 5 points du Arthabaska mais il faudrait que le club Arthabaska perde pour pouvoir penser au championnat de la saison...

Raymond Allard est expulsé de la partie dans la ligue Centrale

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Les Marquis de St-Célestin ont débuté la nouvelle année du bon pied, en remportant une brillante victoire contre les Monaco de St-Léonard, cependant que le second match a donné un gain aux Aigles de Daveluyville sur la formation des Pins de Ste-Eulalie, ligue de hockey Centrale des Bois-Francis.

La partie entre St-Léonard et St-Célestin qui s'est terminée en faveur des Marquis par le pointage de 4 à 1, n'a pas manqué d'action. L'instructeur Raymond Allard du St-Léonard a été expulsé de la joute par l'officiel Jacques Desautels, pour avoir argumenté, menacé, insulté et frappé l'arbitre, au second vingt. St-Léonard a de plus été la cible de l'officiel avec 2 punitions majeures au cours de ce match. De plus, les Monaco de St-Léonard ont logé un protêt sur la partie. En parlant des punitions, mentionnons que St-Célestin a obtenu 2 mineures, 2 majeures, et 1 extrême-inconduite au déteur du chandail No 2, Jean-Louis Bergeron.

St-Célestin a ouvert le pointage dans cette rencontre à seulement 20 secondes du premier engagement avec le filet de Denis McMahon, et moins de 13 minutes plus tard, Yvon Forest donnait l'avance 2 à 0 aux Aigles, tandis qu'à la période médiane, les Pins marquaient l'unique filet de cet engagement. Daveluyville le consolidaient son emprise sur l'adversaire en prenant en défaut le gardien Edmond McMahon à 2 reprises au début de la dernière période, cependant que les Pins soldaient l'issue de la joute avec le filet de Raymond Guay. Gabriel Pellerin a signé l'autre but des perdants, et Jean-Guy Lambert a récolté 2 mentions d'assistance.

La victoire des Aigles a été l'affaire de 4 joueurs à l'offensive: Réjean Lupien et Pierre Bouchard ont scoté 2 buts et autant d'aides chacun, Jocelyn Veilleux avec 2 aides et Réal Houle pour une passe. Les 3 étoiles "Molson" sont allées à des membres de la formation victorieuse: la première au joueur de centre Pier-

re Bouchard, la seconde au gardien de buts Claude Courchesne et la troisième à l'ailier droit Réjean Lupien.

Après 20 semaines d'activités, Les Pins de Ste-Eulalie qui ont subi un revers, dimanche au soir, au Centre Civique de Drummondville aux mains du Daveluyville, conservent le poste de commande au classement avec 25 points en 15 joutes, seulement 3 points de plus que les Monaco de St-Léonard au second niveau avec 16 rencontres disputées. Les Aigles de Daveluyville sont en troisième position avec un compte de 17 points en 15 matches, pour 5 points de priorité contre les Marquis de St-Célestin. Au dernier rang, on retrouve les Bruins d'Aston avec seulement 4 points en 15 parties.

Jeudi soir prochain au Centre Civique, le premier match opposera les Monaco de St-Léonard contre les Bruins d'Aston à 20 heures, cependant que l'autre rencontre opposera les Marquis de St-Célestin contre les Aigles de Daveluyville à 21 h 30.

Perreault aura son école à Warwick

WARWICK (R.L.) — Les sportifs de la région seront sans doute fort heureux d'apprendre que l'aréna de l'endroit sera ouverte 12 mois par année. C'est la nouvelle que dévoilait en fin de semaine le gérant de l'aréna, Gilles Vigneault.

La parole aux amateurs

Warwick deviendra donc un des rares centres du Québec où il y aura de la glace à l'aréna, à l'année longue.

Pour la période estivale, on annonce déjà, la tenue d'une école de hockey avec nul autre que Gilbert Perreault des Sabres de Buffalo comme instructeur principal.

La parole aux amateurs Le Nouvelliste 500 rue Saint-Georges Trois-Rivières G9A-5J6

DE PLUS EN PRIX

JEUDI PROCHAIN 9 JANVIER